

**DOSSIER**  
La campagne  
ISF 2014  
est lancée!

# Initiative

LA LETTRE DU RÉSEAU INITIATIVE

N° 192 - mars 2014

## Donner du sens à son impôt

Association reconnue d'utilité publique, œuvrant pour la création d'entreprise, Initiative France est habilitée à recevoir des dons ouvrant droit à la réduction d'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Ainsi, les personnes assujetties à l'ISF peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt de 75 % du montant de leur don, dans la limite de 50 000 euros. À l'heure de choisir à qui affecter son don, quelques bonnes raisons incitent à choisir le réseau Initiative (lire le dossier de ce numéro).

Initiative France contribue à la dynamisation de l'économie française. En effet, chaque année, les 230 plateformes du réseau financent et accompagnent plus de 16 000 créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise, partout en France. Ce chiffre démontre, s'il en était besoin, l'utilité d'une telle structure associative pour le développement économique et social français. C'est aussi faire un don efficace, puisque 86 % des entreprises accompagnées par le réseau sont encore en activité trois ans après leur création.

Enfin, s'engager aux côtés d'Initiative France, c'est participer à une action visible : la sauvegarde et la création d'emplois. En faisant naître de nombreuses entreprises et en les accompagnant vers la réussite, le réseau Initiative permet la création ou le maintien de plus de 37 000 emplois par an.

## QUALITÉ DE SERVICE

# IP2.0 : un outil de gestion commun

*Nécessaire et attendu, l'outil de gestion du réseau visant un gain d'efficacité et de fiabilité de l'activité est à présent largement déployé dans le réseau.*



Le 16 mai dernier, la première journée d'échange au sujet d'IP2.0 a réuni de nombreuses plateformes.

**A**près plusieurs mois de travail et de bêta test, en coconstruction avec plus de cent plateformes volontaires et de nombreuses contributions, le réseau Initiative est doté, depuis janvier 2014, d'un nouvel outil de gestion commun : IP2.0, pour « Initiative Performance 2.0 ».

Un nom de code, qui porte en lui-même toute l'ambition de ce projet, mais aussi toutes les valeurs fondatrices du réseau. Initiative comme la « marque » du savoir-faire du réseau. Performance comme le symbole de l'attachement historique du réseau à l'efficacité et à la qualité de ses actions au service des porteurs de projet, mais aussi au service des territoires. Un tel outil devra permettre en effet de mieux garantir la maîtrise de l'activité et la fiabilité des financements accordés aux porteurs de projet. 2.0 pour une technologie moderne au service d'une ambition, car dans un environnement de plus

en plus concurrentiel, il est essentiel d'être crédible et de se démarquer.

« Mettre en place un outil de gestion commun, performant, moderne et innovant, c'est formuler une ambition majeure pour le réseau des plateformes Initiative. C'est également donner une image visible de la qualité du travail quotidien effectué par l'ensemble des permanents et des bénévoles des plateformes », déclare Édouard de Penguilly, vice-président d'Initiative France.

Une ambition en termes de crédibilité auprès de l'ensemble des partenaires, de croissance de l'activité, mais également d'efficacité et de cohésion. « À l'heure où notre réseau s'apprête à entrer dans un projet stratégique, lui-même fondé sur ces mêmes objectifs de croissance, d'efficacité et de cohésion, gageons, à n'en pas douter, qu'IP2.0 y contribuera fortement », conclut Louis Schweitzer, président d'Initiative France.

**Amine Moussaoui**

**Initiative**  
france

Un réseau. Un esprit

# Initiative France à la 21<sup>e</sup> édition du Salon des entrepreneurs



## Le Salon des entrepreneurs promeut l'entrepreneuriat au féminin

Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes, a profité du Salon des entrepreneurs pour tenir une conférence de presse à l'issue de la plénière « Femmes et entrepreneurs : les clés de la réussite » organisée le 6 février dernier. L'occasion de présenter deux déclinaisons du plan gouvernemental « Entreprendre au féminin ». Tout d'abord, la ministre et deux réseaux bancaires, les Caisses d'Épargne et BNP Paribas, ont procédé à la signature d'une convention relative au développement de l'entrepreneuriat féminin. Depuis plusieurs années, les Caisses d'Épargne encouragent l'entrepreneuriat au féminin au travers notamment d'un baromètre – auquel est associé Initiative France – dont l'objectif est de mieux connaître le profil des femmes entrepreneures, afin de leur proposer un accompagnement qui répond à leur besoin. La convention qui lie les Caisses d'Épargne au ministère des Droits des femmes est assortie d'engagements concrets comme la réalisation d'études, dans la continuité des deux premiers baromètres réalisés en 2012 et 2013. Dans un second temps, la ministre a présenté une charte comportant sept engagements collectifs en faveur de l'entrepreneuriat féminin, en présence des réseaux d'appui à la création d'entreprise signataires, dont Initiative France. Cette charte a été réalisée par un groupe de travail inter-réseaux animé par l'APCE. Aux côtés du ministère des Droits des femmes, ces réseaux se mobilisent pour renforcer l'accueil et l'accompagnement des porteuses de projet afin d'atteindre l'objectif des 40% de femmes entrepreneures d'ici 2017. ●

## In Extenso associe Initiative France à sa conférence

Organisée en partenariat avec In Extenso, la conférence a réuni Blandine Bierre, responsable du pôle appui aux politiques du réseau d'Initiative France ; Dominique Janin, responsable des marchés professionnels et des petites entreprises de la Confédération nationale du Crédit Mutuel ; Éric Verkant, directeur régional adjoint Île-de-France Paris de Bpifrance ; ainsi que Stéphane Gaschet, responsable national Point C et région Ouest Atlantique d'In Extenso. Ces intervenants ont présenté aux participants les clés pour obtenir un financement lorsqu'on crée son entreprise, avant de revenir sur les différentes sources de financement et les dispositifs en vigueur. En guise d'exemples, deux associés soutenus par Paris Initiative Entreprise (PIE) sont revenus sur leur parcours. Michaël Cohen et Rachid Ez-Zaidi, à la tête de Bagel Corner, une enseigne de restauration rapide spécialisée dans le bagel (petit pain rond), ont bénéficié d'un prêt d'honneur accordé par PIE pour l'ouverture de leur premier restaurant, puis d'un prêt d'honneur croissance pour l'ouverture d'un second établissement. Un témoignage qui, couplé à celui de Jérémy Versari, bénéficiaire d'un prêt d'honneur d'Initiative Nantes pour la création de son entreprise, BTS Ingénierie, a permis de balayer les différentes aides qu'Initiative France met au service des porteurs de projet.



## UNE CONFÉRENCE 100% INITIATIVE FRANCE

Intitulée « Prêt d'honneur + accompagnement : les leviers de votre réussite », la conférence organisée par Initiative France sur le salon s'est attachée à répertorier l'ensemble des services que proposent les plateformes Initiative aux porteurs de projet.

Devant un auditoire de 200 personnes, elle a réuni Anne Chatauret, déléguée générale, Gyl Coppey, délégué général adjoint, ainsi que Nathalie Marquet, vice-présidente et marraine d'Initiative Val de Seine. Le témoignage de Sophie Victor, une entrepreneuse soutenue par Initiative Val de Seine, est venu agrémente les échanges. Cette toute jeune créatrice, qui a bénéficié d'un prêt d'honneur en octobre dernier, a créé un nouveau concept de sac à main de luxe. De manière très parlante, elle s'est adressée aux entrepreneurs en herbe pour leur expliquer son parcours de chef d'entreprise. Un choix qu'elle ne regrette aucunement, même si elle a l'impression de s'éloigner de la création artistique, son cœur de métier, en raison des nombreuses casquettes que doit porter un chef d'entreprise. Son témoignage, ainsi que les conseils délivrés par les experts du réseau Initiative, ont suscité l'intérêt de nombreux auditeurs, dont beaucoup sont venus prolonger les échanges sur le stand d'Initiative France.



FREDERIC DUARTE

*a ouvert en 2009, alors qu'il était demandeur d'emploi, une boutique de décoration grâce au soutien de Paris Initiative Entreprise.*

# La campagne ISF 2014 est lancée!

Le réseau Initiative lance sa campagne de collecte de dons. Deux partenaires, la Caisse d'Épargne et la Banque Populaire, expliquent comment ils soutiennent le réseau; coordinations régionales et plateformes témoignent des actions mises en œuvre.

**A**ssociation reconnue d'utilité publique, Initiative France est habilitée à recevoir des dons ouvrant droit à la réduction d'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) par le décret n° 2013-173 du 26 février 2013. Ainsi, les personnes assujetties à l'ISF peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt de 75% du montant de leur don, dans la limite de 50000 euros. Cette défiscalisation s'opère uniquement pour les dons adressés à la coordination nationale Initiative France qui reversera l'intégralité des sommes perçues aux plateformes désignées par les donateurs. Cette nouvelle ressource a la particularité de financer spécifiquement l'accompagnement des porteurs de projet. «Cet accompagnement est réalisé par des bénévoles et experts de la création

d'entreprise. Son organisation, son animation et son développement n'en nécessitent pas moins des budgets», rappelle Marc Ollagnon, adjoint à la déléguée générale d'Initiative France. Dans un contexte où les plateformes Initiative rencontrent des difficultés à financer leur budget d'accompagnement, cette ressource apparaît comme une opportunité à saisir.

#### **Une première collecte a pu être réalisée en 2013.**

Le décret ayant été publié peu de temps avant la date limite de déclaration ISF, aucune communication de grande ampleur n'avait été réalisée. Pourtant, cette opération a permis de collecter des dons allant jusqu'à 10000 euros au profit de cinq plateformes du réseau. Cette année, l'équipe d'Initiative France a élaboré un plan de collecte incluant plusieurs partenaires nationaux. L'objectif étant de parvenir à toucher

plus directement les personnes assujetties à l'ISF. Ainsi, il a été proposé à plusieurs de nos partenaires de leur faire parvenir un mail argumentaire type, accompagné d'un support de communication à adresser à leurs conseillers de clientèle. Ces derniers auront alors les éléments nécessaires pour inciter les contribuables soumis à l'ISF à défiscaliser une partie de leur impôt au bénéfice du réseau Initiative. Initiative France s'est attaché à trouver un maximum de relais de la campagne ISF 2014. Cependant, le succès de cette campagne relèvera en premier lieu des actions de proximité que devront réaliser les plateformes du réseau dans les mois à venir. Pour cela, elles pourront s'appuyer sur les mêmes supports de communication que ceux distribués aux partenaires. Les contribuables redevables de l'ISF ont jusqu'en juin pour faire leur déclaration d'impôt.

## BONNES PRATIQUES

# D'une tactique de proximité à une stratégie plus large

*Comment organiser la collecte ? Coordinations régionales et plateformes en action.*

Plusieurs plateformes du réseau ont saisi cette occasion d'obtenir de nouveaux financements. Certaines avaient déjà commencé à l'occasion de la collecte 2013, d'autres se mobilisent dès à présent. D'une tactique qui s'appuie principalement sur le réseau de proximité des plateformes à une stratégie plus large visant les banques, les assureurs ou les grands cabinets d'experts-comptables, il existe de multiples moyens de parvenir à approcher cette cible, parfois difficilement identifiable.

**Dans un contexte où les financements publics se font rares** et où de nombreuses plateformes éprouvent des difficultés à financer leur budget d'accompagnement, les dons que peuvent désormais effectuer les personnes assujetties à l'ISF aux plateformes

apparaissent comme un moyen de diversifier les ressources financières. Rudy Deblaine, délégué général d'Initiative Ile-de-France est catégorique: «Le réseau Initiative doit sans cesse être à l'affût de nouvelles ressources pouvant financer les plateformes. L'ISF en est un bon exemple», témoigne-t-il. Il s'est d'ailleurs emparé de cette question dès le début de la campagne, en 2013. À l'instar d'Initiative Pays d'Anenis, qui a reçu lors de la collecte 2013 un don conséquent, le plus gros affecté à une plateforme. Deux donateurs ont accepté de défiscaliser une partie de leur ISF pour un montant total de 10500 euros à son profit. Ce résultat est le fruit du *lobbying* réalisé par Patrice Tillaut et Jean-Pierre Blot, respectivement président et vice-président

d'Initiative Pays d'Anenis, auprès des parrains de la plateforme et de réseaux associatifs locaux, afin de faire connaître l'action du réseau Initiative et la possibilité de réduction fiscale pour les personnes redevables de l'ISF. Parallèlement, David Batard, le directeur de la plateforme, a pris l'initiative d'accompagner l'appel à cotisation d'un *flyer* promotionnel de la campagne ISF. Solenn Paquet, animatrice d'Initiative Brocéliande, s'est appuyée, quant à elle, sur la plaquette de présentation du dispositif ISF réalisée par Initiative France, tout en la personnalisant aux couleurs de sa plateforme. «Nous avons souhaité personnaliser notre communication, afin que les personnes qui gravitent autour de la plateforme se sentent davantage concernées» explique-t-elle.

### entretiens

## Deux partenaires bancaires se font l'écho de la campagne

### CAISSE D'ÉPARGNE



**Florent Lamoureux,**  
directeur du marché des professionnels

**Quelle est la nature du partenariat que vous entretenez avec le réseau Initiative dans son ensemble, et plus particulièrement avec Initiative France ?**

Notre partenariat remonte à l'origine des premières plateformes d'initiatives locales, lorsque les Caisses d'Épargne régionales ont contribué au développement de ce réseau qu'elles soutiennent encore aujourd'hui de manière conséquente. Sur le plan opérationnel, les Caisses d'Épargne ont sans doute mis un peu plus de temps que d'autres banques à mobiliser des prêts en complément des prêts d'honneur. Le temps nécessaire afin qu'elles développent et qu'elles consolident leur offre à destination des professionnels, un objectif pleinement réalisé aujourd'hui. Désormais, ce partenariat se concrétise chaque année par la création de près de 2000 entreprises ce qui représente, tout de même, un peu plus de 4000 emplois créés ou consolidés. Ce n'est pas rien dans le contexte actuel.

**Pourquoi avez-vous accepté de relayer la campagne ISF que mène Initiative France auprès de vos conseillers en gestion de patrimoine ? Nous comprenons les besoins auxquels doit faire face Initiative France. Qu'il s'agisse du niveau élevé de pérennité des entreprises financées, de leur bonne faculté à se développer et du grand nombre d'emplois créés, tout cela témoigne de la qualité de l'accompagnement proposé par Initiative France.**

Or, nous sommes conscients que cet accompagnement a un coût et que de nouvelles ressources doivent être trouvées pour poursuivre le développement de cette activité. Il était naturel que les Caisses d'Épargne répondent présent en relayant votre campagne auprès de notre réseau. Pour une banque à la fois coopérative et régionale, cela fait sens.

**Comment allez-vous procéder pour expliquer à vos réseaux cette démarche ?**

Dans notre réseau, nous avons la chance d'avoir de vrais experts de la création d'entreprise et des partenariats avec les plateformes Initiative. Pour preuve, nous sommes présents dans les comités d'agrément de plus de 180 plateformes et avons soutenu ou collaboré avec plus de 200 plateformes l'an dernier. C'est sur ces collaborateurs que nous pourrions compter pour expliquer et mieux faire connaître le travail du réseau Initiative, y compris auprès des conseillers en gestion de patrimoine. Nous leur ferons parvenir les documents transmis par Initiative France, en insistant particulièrement sur le sens de cette démarche, dans l'intérêt de nos territoires.



**GUERRIC ET HENDRYCK DECOUVELAERT**

ont ouvert une boucherie artisanale à Roubaix avec le concours d'Initiative Lille Métropole Nord.

Ainsi, elle a conçu une nouvelle plaquette en reprenant la trame initiale et en y insérant une page spécifiquement dédiée à Initiative Brocéliande. On y retrouve les principaux chiffres décrivant l'activité de la plateforme, mais aussi des portraits de créateurs qu'elle a soutenus. Conjointement, la «une» de la Lettre d'Initiative Brocéliande a été consa-

crée à ce sujet afin de mobiliser les acteurs locaux. La plateforme a privilégié une communication de proximité touchant en premier lieu les membres du conseil d'administration et du comité d'agrément. «Nous comptons sur les membres de ces instances pour qu'ils en parlent au maximum autour d'eux et toucher, qui sait, des personnes

assujetties à l'ISF. N'oublions pas que les comités d'agrément sont composés en partie de banquiers et d'experts comptables», souligne Solenn Paquet.

Danièle Lefebvre, directrice d'Initiative Lille Métropole Nord a adopté la même approche. Elle a choisi d'interpeller tout le réseau de la plateforme à ce sujet: conseil d'administration, comités d'agrément, bénévoles et parrains de la plateforme, partenaires. Tous les prétextes étaient bons pour communiquer, même de manière informelle, sur le réseau Initiative. Cet investissement a été récompensé d'un don lors de la collecte 2013. Cette année, Initiative Lille Métropole Nord intensifie sa mobilisation en privilégiant toujours la même tactique.

**Mickaël Lapostolle, coordinateur d'Initiative Languedoc Roussillon ne s'était pas emparé du sujet ISF lors de la collecte 2013.** Cette année, il a profité de la venue à Narbonne de Louis Schweitzer, président d'Initiative France, le 12 février dernier, pour lancer une opération de sensibilisation. Au cours de la conférence de presse organisée pour l'occasion, Louis Schweitzer a expliqué aux journalistes présents pourquoi les personnes

## Campagne du réseau Initiative

### BANQUE POPULAIRE



**Franck Oniga, directeur du marché des professionnels, entreprises et institutionnels**



**Jean-Marie Louzier, directeur du marché gestion privée**

Quelle est la nature du partenariat que vous entretenez avec le réseau Initiative dans son ensemble, et plus particulièrement avec Initiative France ?

**F. O.** Notre engagement en faveur de la création et de la reprise d'entreprise ne date pas d'aujourd'hui, nous connaissons bien le sujet pour en être la banque leader. Il était donc naturel pour Banque Populaire de s'associer et soutenir le premier réseau associatif d'appui au financement et à la création d'entreprise, Initiative France.

Les 230 plateformes Initiative et les 17 Banques Populaires travaillent ensemble pour rapprocher ceux qui veulent créer de ceux qui ont envie de les aider. Cet engagement de proximité en faveur des entrepreneurs favorise la création d'emploi au service du développement de l'économie régionale.

Depuis presque 30 ans, le réseau Initiative s'appuie sur des valeurs de solidarité, de confiance et de respect des personnes. C'est dans le partage de ces valeurs que notre partenariat prend tout son sens.

**Pourquoi avez-vous accepté de relayer la campagne ISF que mène Initiative France auprès de vos conseillers en gestion de patrimoine ?**

**J.-M. L.** Au-delà de notre partenariat, nous soutenons les actions menées par Initiative France pour continuer à assurer, dans de bonnes conditions, l'accompagnement des entrepreneurs. Cette campagne de dons perçus par Initiative France profitera directement aux entrepreneurs des territoires et permettra de créer davantage de très petites entreprises. C'est pourquoi, lorsqu'Initiative France nous a proposé de relayer sa campagne ISF auprès de nos conseillers en gestion de patrimoine, nous n'avons pas hésité un seul instant.

**Comment allez-vous procéder pour expliquer à vos réseaux cette démarche ?**

**J.-M. L.** À partir du mois d'avril de cette année, l'ensemble de nos 450 conseillers en gestion de patrimoine va être mobilisé auprès de nos clients redevables de l'ISF pour leur proposer des solutions afin de réduire la pression de cet impôt. Dans ce cadre, nous proposerons une offre complète à laquelle la possibilité de réduire son ISF à travers un don à Initiative France sera naturellement intégrée. Pour cela, nous avons prévu de communiquer très largement sur le réseau Initiative lui-même à travers une pleine page dans *Synthèses*, le magazine de gestion privée de Banque Populaire, distribué à 140 000 exemplaires. Nous communiquerons aussi par le biais de la newsletter *Gestion de patrimoine*, en mettant aussi l'accent sur les aspects plus techniques de cette possibilité de défiscalisation. Tout ceci sera repris sur le site internet Banque Populaire gestion privée, vidéos à l'appui.

redevables de l'ISF doivent effectuer un don au profit du réseau Initiative. Mickaël Lapostolle tente également de rallier à sa cause l'Ordre des Experts comptables pour qu'ils transmettent l'information à leur clientèle. «Il est très difficile d'identifier les personnes assujetties à l'ISF. Partant de ce constat, nous avons concentré nos efforts dans la recherche d'un intermédiaire qui travaille au contact de ce public», précise Mickaël Lapostolle.

Un constat que partage Isabelle Mauries, directrice d'Initiative Marseille Métropole: «Il est très important de préserver l'anonymat de ces personnes. Nous avons trouvé judicieux de démarcher, dans un premier temps, nos partenaires bancaires, afin qu'ils transmettent l'information à leurs conseillers de clientèle, qui disposeront alors des éléments pour être à même d'inciter les contribuables soumis à l'ISF à défiscaliser. Nous visons également les avocats fiscalistes.» D'ailleurs, note Rudy Deblaine, «cette stratégie sert les trois acteurs concernés».

**Les banques et experts comptables à qui nous proposons ce dispositif l'accueillent avec enthousiasme.** Ils sont à l'affût de nouveaux services à présenter à leur clientèle. Leurs clients, quant à eux, sont friands de dispositifs qui leur permettent de réduire leur impôt, tout en adoptant une démarche sociétale. Et les plateformes sont soulagées de voir leur budget d'accompagnement renforcé.» Cela nécessite de remettre très régulièrement le sujet sur la table. Par le biais, notamment, des réunions de directeurs qu'organise la coordination Initiative Île-de-France. Des réunions auxquelles sont conviés des partenaires bancaires de la coordination, comme le Crédit Mutuel-CIC, ou encore In Extenso, qui sont alors aux premières loges lorsqu'est abordé le sujet ISF. Ils ont accueilli très favorablement la démarche suggérée par la coordination de passer par leurs conseillers de clientèle pour approcher les contribuables soumis à l'ISF. Rudy Deblaine observe, par ailleurs, que les plateformes rattachées à sa coordination se sont toutes approprié le sujet, même si elles n'ont pas spontanément les réflexes nécessaires pour approcher la cible en question.

Il faut dire que les plateformes du réseau, qui ont reçu un don lors de la collecte 2013, ont toutes fait part de leur soulagement dans un contexte où les financements publics diminuent. Initiative Lille Métropole Nord a bénéficié l'année dernière de 2000 euros qui ont été affectés au budget d'accompagnement de la plateforme.



**DOMINIQUE CHARROUX**

a bénéficié d'un prêt d'honneur et d'un accompagnement d'Initiative Nantes pour créer l'agence de voyage Calliope.

*La coordination régionale Initiative Île-de-France dont le délégué général est Rudy Deblaine, joue un rôle moteur dans la mobilisation des plateformes d'Île-de-France au sujet de l'ISF.*



«L'affectation de ce don est en cohérence totale avec la finalité de cette campagne ISF, à savoir l'accompagnement de nouveaux entrepreneurs», explique sa directrice, Danièle Lefebvre. Initiative Nantes, qui a également bénéficié d'un don de 2000 euros, l'a intégré dans la ligne «cotisation» de son budget d'accompagnement, dans un contexte où les financements commencent à se faire rares. «Nous avons cité le geste de ce dona-



teur lorsque notre bureau s'est réuni en guise de remerciement», précise Pascal Jolly, directeur d'Initiative Nantes. Initiative Pays d'Ancenis, qui a reçu deux dons d'une valeur de 10500 euros, a envoyé un courrier de remerciement aux deux donateurs en les invitant à assister, en auditeurs libres, à un comité d'agrément. ●

CHAQUE MOIS, UNE INNOVATION, UNE BONNE PRATIQUE, UN NOUVEAU DISPOSITIF PASSÉ AU CRIBLE

## DES FORMATIONS POUR SOUTENIR L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ

### ■ Dans quel cadre ces formations ont-elles été créées ?

*Selon le baromètre des femmes entrepreneures réalisé en 2012 par la Caisse d'Épargne, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à éprouver un sentiment de débordement lorsqu'elles créent leur entreprise. En effet, la plupart se retrouvent à mener de front travail et tâches familiales au quotidien.*

*Or, une mauvaise gestion de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée peut conduire à l'abandon du projet de création d'entreprise. Dans ce cadre, Initiative France et le Centre national d'information sur les droits des femmes et des familles (CNIDFF) ont jugé pertinent de proposer aux plateformes une formation sur l'articulation des temps de vie afin qu'elles puissent mieux prendre en compte les différents obstacles à la création et accompagner au mieux les femmes entrepreneures dans la réussite de leur projet.*

*Par ailleurs, une seconde formation a été conçue pour comprendre les spécificités de l'entrepreneuriat féminin et dépasser les représentations inconscientes avec lesquelles on le perçoit. Ce projet est piloté par le CNIDFF et les interventions sont réalisées par les CIDFF (centres d'information sur les droits des femmes et des familles).*

### ■ Quels enseignements en tirer ?

*En alternant apports théoriques, échanges de pratiques, mises en situation et jeux de rôle, les intervenants du CIDFF aborderont dans le cadre de la première formation les spécificités de l'entrepreneuriat féminin et démontreront pourquoi il est absolument nécessaire de prendre en compte l'articulation des temps dans un projet de création d'entreprise, notamment lorsqu'il s'agit d'une création au féminin. Ils s'appuieront pour cela sur un outil appelé « La montre », constitué d'un grand cadran divisé en quartiers. En l'utilisant lors de cette journée, les participants pourront mesurer concrètement le temps dévolu à chacune des activités d'une porteuse de projet. La deuxième formation s'intéressera aux représentations inconscientes avec lesquelles on perçoit l'entrepreneuriat féminin, afin de parvenir à les dépasser dans le cadre de l'accompagnement d'une créatrice. Ainsi, les différentes problématiques liées à l'entrepreneuriat féminin seront passées en revue. Enfin, les intervenants reviendront sur les méthodes et les outils à mobiliser pour accompagner au mieux les projets de création d'entreprise de ce public spécifique.*

### ■ À qui s'adressent ces formations ?

*Dans le cadre de son plan relatif au développement de l'entrepreneuriat féminin, Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes, incite les réseaux d'accompagnement à la création d'entreprise à professionnaliser leurs équipes afin qu'elles soient en capacité d'apporter une réponse personnalisée à toutes les femmes ayant un projet de création d'entreprise. C'est l'objectif que visent ces formations. La première s'adresse à l'ensemble des salariés des plateformes et la seconde aux bénévoles et membres de comités d'agrément.*

### ■ Où et quand auront lieu ces formations ?

*Dispensées par des intervenants du CIDFF, ces formations d'une demi-journée chacune se dérouleront dans les locaux des plateformes qui en feront la demande. La première, intitulée « Articulation des temps de vie et création d'entreprise » se tiendra entre juillet et octobre 2014. La deuxième, baptisée « Entrepreneuriat au féminin », aura lieu entre juin et octobre 2014.*



Anne Le Meur, Union Régionale des CIDFF Pays de la Loire, formatrice

À la fin de l'année 2013, les deux formations en question ont été dispensées en Pays de la Loire. La coordination Initiative Pays de la Loire se mobilise depuis de nombreuses années sur la question de l'entrepreneuriat féminin. Une convention de partenariat a d'ailleurs été établie entre nos deux organismes pour renforcer les actions en faveur de femmes entrepreneures. C'est donc tout naturellement que nous avons proposé ces formations aux plateformes en allant directement à leur rencontre. Elles ont accueilli cette initiative avec beaucoup d'enthousiasme. Ainsi, lorsque nous avons envoyé les invitations aux formations, les plateformes se sont tout de suite mobilisées. La formation sur l'articulation des temps de vie a été organisée au niveau régional. Les échanges ne se sont pas arrêtés à une simple description des spécificités de l'entrepreneuriat féminin. Les permanents des plateformes se sont penchés sur la manière d'accompagner une femme entrepreneure dans son projet de création, puis de l'aider à articuler ses temps de vie une fois l'entreprise créée. La deuxième formation, destinée aux bénévoles, s'est tenue à Saint-Nazaire. Une véritable dynamique s'est créée entre les onze bénévoles de différentes plateformes, qui se rencontraient pour la première fois. Composé majoritairement d'hommes, le groupe a rapidement compris l'intérêt de proposer un accompagnement spécifique pour les femmes entrepreneures. Les participants ont tous fait part de leur satisfaction.

# UN BUREAU D'ENTREPRENEURS



**D**epuis sa création en 1992 par la Jeune Chambre économique du Mans, Carrefour Entreprise Sarthe a attribué plus de 1000 prêts d'honneur. Est-ce pour manifester leur reconnaissance? Toujours est-il que les bénéficiaires – les « labellisés », pour reprendre la terminologie maison – ne se sont jamais fait prier pour s'engager à leur tour dans la plateforme. À travers le parrainage ou la participation au comité d'agrément, bien sûr, mais aussi dans les instances de décision. C'est ainsi que Daniel Girandier, bénéficiaire d'un prêt d'honneur en 1994, a été le premier labellisé à entrer au bureau de l'association, à la fin des années 90. Il en est devenu le président en 2001. « Peu à peu, les membres d'origine du bureau sont partis et ont été toujours remplacés par des chefs d'entreprise qui avaient été labellisés. Cela allait de soi. Aujourd'hui, toute une génération d'entrepreneurs labellisés est venue aux responsabilités dans l'association », constate-t-il.

**L'actuel président, Yves Bouttier, n'échappe pas à la règle.** Parrainé par Daniel Girandier, ce patron d'une entreprise informatique a suivi tout un parcours avant l'ultime échelon: parrain, membre du conseil d'administration, membre du bureau, vice-président. « C'est le principe du compagnonnage: j'ai été aidé par mon parrain qui a été d'un soutien extraordinaire. Quand on a reçu, on a envie de donner à son tour. C'est ce qui pousse les labellisés à poser leur candidature au bureau », explique-t-il. Et les postulants ne manquent pas, au point que deux places supplémentaires ont été créées au bureau pour

*La plupart des membres du bureau de Carrefour Entreprise Sarthe sont d'anciens bénéficiaires, tous chefs d'entreprise en activité. C'est le cas de l'actuel président et de l'un de ses prédécesseurs qui expliquent tout l'intérêt d'une telle composition.*

accueillir des anciens bénéficiaires avides de s'engager. Cette composition du bureau a forcément un impact sur l'activité de l'association. « Il y a un intérêt non seulement pour les petits projets, mais aussi pour les projets à fort potentiel. Beaucoup d'entreprises sur le territoire se sont beaucoup développées, par exemple O2, entreprise de services à la personne que l'on a accompagnée à ses débuts et qui compte aujourd'hui 8000 salariés. Les porteurs de projet trouvent ici une vraie compréhension des mécanismes de l'entreprise et un niveau de conseil élevé », constate Daniel Girandier. « Pour avoir nous-mêmes été accompagnés dans notre développement, nous sommes soucieux du développement de l'emploi et du maintien des entreprises locales sur le territoire. L'association travaille d'ailleurs sur des sujets comme l'aide au rachat par les salariés de leur entreprise », souligne Yves Bouttier.

**Autre spécificité du bureau de Carrefour Entreprise Sarthe : tous ses membres sont des chefs d'entreprise en activité**

et disposent donc de réseaux actifs et puissants. Un atout pour développer les nombreuses actions de communication menées au fil des années : sensibilisation à la création d'entreprise dans une douzaine de lycées et universités du département, concours, « Route de la création » destinée à présenter la création d'entreprise dans les territoires ruraux, campagne de recherche de fonds auprès des entreprises, etc.

Le bureau est aussi à l'initiative de la création du Carrefour des entrepreneurs, un club d'une vingtaine d'entrepreneurs, qui soutient financièrement l'association et joue le rôle de *think tank*.

Cette dynamique entrepreneuriale n'est sans doute pas étrangère aux bons résultats de la plateforme : en mai 2013, le taux de pérennité à cinq ans des entreprises soutenues s'élevait à 82 %.

Pour les membres du bureau, s'engager dans la plateforme représente, certes, un investissement en temps – l'équivalent d'une demi-journée par semaine pour le président –, mais génère « une satisfaction extraordinaire », selon Daniel Girandier, devenu à tel point « accro » à l'accompagnement des créateurs qu'il en a fait son métier, amenant certains de ses salariés à créer eux-mêmes leur propre affaire. Quant à Yves Bouttier, il estime que son engagement dans le bureau l'a conduit à mieux structurer sa propre entreprise. « Cela vous oblige à vous organiser, à déléguer davantage. Travailler en réseau à l'extérieur vous aide à grandir ! »

**Violette Queuniet**